

**Responsable UE**  
Nathalie Fucks

**Présidente de jury**  
Fabienne Pironet

**Secrétaire de jury**  
Léa Vidick

**Contact**  
service.etudiants@saint-  
luc.be  
+32 4 341 81 33

**Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre  
2 crédits • 40 points • 30 heures

## Activité.s d'apprentissage

---

**FR301 - Sciences humaines et sociales droit**  
2 crédits • 40 points • 30 heures • Fucks Nathalie

## Acquis d'apprentissage

---

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Comparer les différents statuts au niveau social et fiscal en utilisant une terminologie adéquate ;
- Transférer les connaissances acquises à sa réalité professionnelle.

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

---

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

## Compétences

---

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:  
C6 C8 C9 de notre référentiel interne.

### Objectifs

---

Le cours de droit a pour ambitions d'assurer l'acquisition de certains concepts fondamentaux et de développer la démarche réflexive et l'esprit critique de l'étudiant.

Au terme du cours, l'étudiant est capable de:

- Démontrer l'acquisition d'un vocabulaire spécifique et des concepts fondamentaux du droit du travail et de l'ONSS
- Comparer et différencier les statuts (social et fiscal) de l'employé et de l'indépendant
- Transférer les connaissances acquises à sa réalité professionnelle

### Contenu

---

#### 1. Droit social

Le salarié

Les contrats

L'indépendant

La distinction entre le statut de l'employé et de l'indépendant.

La sécurité sociale:

Organisation et fonctionnement

les différents régimes et les prestations

les règles d'assujettissement

Focus sur le chômage

#### 2. La création de son activité professionnelle

Les implications en tant que personne physique et les démarches

La création de son activité sous le statut de la société (implications et les possibilités)

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Le cours est à caractère magistral et sollicite continuellement la réflexion de l'étudiant.

L'approche est "pragmatique" et invite l'étudiant à se positionner comme un citoyen responsable et réflexif.

Un syllabus sous forme de power point est proposé à l'étudiant, la prise de note est obligatoire pour s'assurer un contenu complet.

### Bibliographie

---

Le portail du droit belge

<http://www.droitbelge.be>

<https://www.actualitesdroitbelge.be/droit-du-travail/>

La sécurité sociale

<https://www.socialsecurity.be>

<https://www.onem.be/fr>

<https://www.belgium.be>

La création d'entreprise

[https://www.belgium.be/fr/economie/entreprise/creation/etapes\\_principales](https://www.belgium.be/fr/economie/entreprise/creation/etapes_principales)

<https://www.belgium.be/fr/economie/entreprise/creation>

## **Mode d'évaluation pratiqué**

---

L'examen est écrit, à cahier ouvert.

Il vérifie la compréhension des concepts fondamentaux et se centre sur des questions de réflexion.

## **Support de cours**

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours